

Félicitations au NDE 23 et à la C.TGA pour leur DAT 23 du

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix -Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

COMMUNE DE TONGA

SERVICE DES MARCHES

BP : 46 TONGA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

My 23

WEST REGION

NDE DIVISION

TONGA COUNCIL

MARKET SERVICE

PO BOX : 46 TONGA

DECISION MUNICIPALE N° 02/DM/C-TGA/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/PR/MINMAP/SG/ DRO/DDNDE/CIPM/ C.TGA/2023 DU 16 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES SALLES DE CLASSES AVEC BLOCS LATRINES DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE TONGA

LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES AVEC UN BLOC LATRINE A DJATCHALIE DANS LA COMMUNE DE TONGA

Lot 2 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSES AVEC UN BLOC LATRINE A BABOULENG DANS LA COMMUNE DE TONGA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

VU la Constitution ;
VU la N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 fixant l'orientation de la Décentralisation ;
VU la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
VU le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 ;
VU le Décret N°2010/0239 à 2010/0247 du 26 Février 2010 portant modalités d'exercice de Certaines Compétences transférées par l'Etat aux communes ;
VU le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;
VU l'Arrêté N° 000118/A/MINDEVEL/ du 03 MARS 2020 constatant l'élection de Monsieur **BANKOUE Dieudonné** comme Maire de la Commune de TONGA ;
VU l'Arrêté N° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
VU la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commission Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
VU la décision municipale N° 035/DM/C-TGA/SG/2020 du 05 Mars 2020 portant constatation de la commission Interne de Passation des marchés auprès de la commune de Tonga ;

Considérant : le dossier d'appel d'offres national ouvert N°02/AONO/PR/MINMAP/SG/ DRO/DDNDE/CIPM/ C.TGA /2023 du 16 février 2023 les travaux de construction des salles de classes avec bloc latrines dans certaines écoles publiques dans la commune de Tonga

Considérant : le procès-verbal de la session du 30 mars 2023 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Tonga ;

Considérant : la lettre de proposition du président de la CIPM de Tonga en date du 30 Mars 2023 ;

DECIDE :

ARTICLE 1er : L'Enterprise **VICTORY ENTERPRISE** Tél : 677 51.28.72 BP : 5185 Bamenda est déclarée adjudicataire du marché relatif au dossier d'appel d'offres suscité, ainsi qu'il suit :

ADJUDICATAIRE	LOTS	FINANCEMENT	MONTANT TTC	DELAIS
VICTORY ENTERPRISE Tél : 677 51.28.72 BP : 5185 Bamenda	Lot 1	BIP MINDEVEL 2023	19.837.877	04 (Quatre) mois
	Lot 2	BIP MINDEVEL 2023	19.837.877	04 (Quatre) mois

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

Ampliations :

- ARMP/OUEST,
- DD MINMAP/NDE,
- CIPM/TGA,
- Victory Enterprise



TONGA, LE 04 AVR 2023

LE MAIRE
(AUTORITE CONTRACTANTE)